

Le droit à l'avenir

Résumé du Rapport de Social Watch 2012

Roberto Bissio

Secrétaire international de Social Watch

L'Assemblée générale des Nations Unies a convoqué une conférence au sommet qui se tiendra en juin 2012 au Brésil, à Rio de Janeiro, ville qui fut il y a 20 ans le siège de la célèbre Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement. La Conférence de Rio de 1992, plus connue sous le nom de Sommet planète Terre, avalisa le concept du développement durable et ratifia les accords internationaux relatifs au changement climatique, la désertification et la diversité biologique.

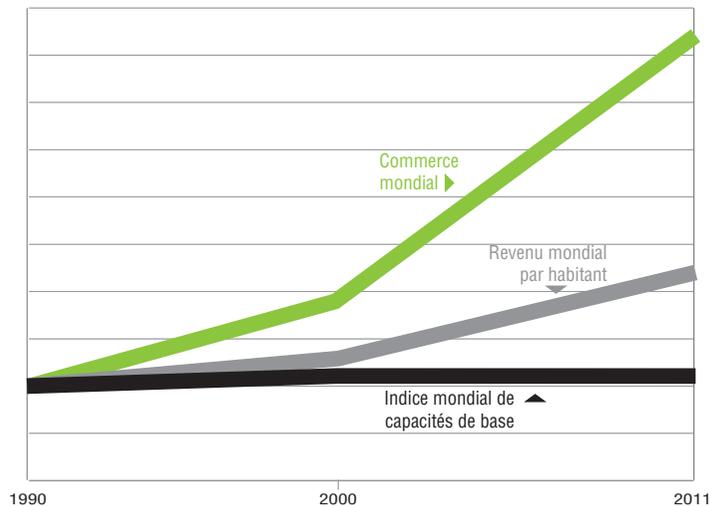
À cette époque-là la Commission Brundtland¹ définit le « développement durable » comme étant l'ensemble de politiques qui « répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins ». On l'a généralement interprété comme étant la satisfaction des besoins sociaux (à travers l'éradication de la pauvreté) qui favorise la croissance économique tout en respectant l'environnement.

Le sommet de Rio de 1992 ne donna pas une définition exacte des « besoins du présent », mais les conférences postérieures de l'ONU pendant les années 90 définirent plusieurs engagements sociaux, entre autres éradiquer la pauvreté et obtenir l'équité de genre, et ils identifièrent plusieurs indicateurs et différentes cibles. Chaque pays devrait décider des politiques appropriées pour atteindre ces objectifs et ces cibles universellement convenus. Or, après l'effondrement du Pacte de Varsovie et la désintégration de l'Union soviétique, tout le monde semblait d'accord sur le fait que le libre échange et la libéralisation étaient la voie à suivre.

Ainsi, l'Organisation mondiale du commerce, créée en 1995, annonce dans sa page d'accueil que « L'ouverture des marchés nationaux au commerce international [...] encouragera et facilitera le développement durable, améliorera le bien-être des populations, réduira la pauvreté et favorisera la paix et la stabilité ». De même, les premiers Statuts de la Banque mondiale, mis à jour en 1989, fixent comme objectif principal : « de promouvoir l'harmonieuse expansion, sur une longue période, des échanges internationaux et l'équilibre des balances des paiements, en encourageant les investissements internationaux consacrés au développement des ressources productives des États membres, contribuant à relever, sur leurs territoires, la pro-

FIGURE 1

Commerce, revenu et capacités de base



ductivité, le niveau d'existence et la situation des travailleurs »².

Ces deux puissantes institutions internationales ont déterminé les politiques économiques des pays en développement au long des deux dernières décennies à travers leurs décisions sur le commerce international et par les conditions qu'elles imposent à leurs prêts pour les économies endettées. Elles coïncident toutes deux pour dire ouvertement que le commerce et la croissance économique sont les objectifs fondamentaux de leurs politiques et les contributions principales au développement durable de leurs États membres.

Et elles ont atteint les objectifs suivants : les exportations mondiales totales ont presque quintuplé en 20 ans, passant d'un total de 781 milliards d'USD en 1990 à 3,7 milliards en 2010. Sur la même période, l'habitant moyen du monde a plus que doublé ses revenus, passant de 4 080 d'USD par an en 1990 à 9 120 d'USD par an en 2010.

Le déficit de dignité

Ces indicateurs signalent une abondance mondiale de ressources, suffisantes pour couvrir les besoins élémentaires des 7 milliards d'habitants du monde. Pourtant, trop nombreux sont ceux qui souffrent de la faim. D'après le Rapport 2010 de l'Organisation pour l'ali-

mentation et l'agriculture, 850 millions de personnes dans le monde souffrent de sous-alimentation, et ce chiffre croît en raison de la hausse du prix des aliments.

Pour faire le suivi des tendances en matière de besoins insatisfaits sur l'ensemble du monde, Social Watch a développé un Indice de Capacités de Base³ qui combine les taux de mortalité infantile, le nombre d'accouchements assistés par un personnel qualifié et les taux d'inscription à l'école primaire. Pris en groupe, ces indicateurs de bien-être de base offrent des notions sur ce qui devrait être considéré « un socle social minimum ». Si on les totalise ils devraient arriver à 100 %, ce qui signifie qu'aucun enfant ne devrait manquer d'être inscrit à l'école, qu'aucune femme ne devrait accoucher sans être assistée par un personnel qualifié et qu'aucun enfant né vivant — ou moins de 1 % — ne devrait mourir avant l'âge de cinq ans, car ces morts évitables ont pour cause principale la sous-alimentation et la pauvreté.

Les indicateurs calculés dans l'ICB font partie des cibles convenues internationalement, qui reflètent un socle social minimum que l'on devrait atteindre. En deçà, il existe un déficit de dignité. La Charte des Nations Unies et la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme avaient comme objectif de garantir la dignité pour tous et ce fut l'engagement que prirent les leaders mondiaux dans la Déclaration du Millénaire.

Mais le monde est bien loin d'atteindre ces objectifs élémentaires. L'ICB n'est monté que de 7 points entre 1990 et 2010, ce qui est une bien petite

1 La Commission mondiale sur l'Environnement et le développement, mieux connue sous le nom de sa présidente, l'ex-premier ministre de la Norvège Mme Gro Harlem Brundtland, a émis le rapport intitulé *Notre avenir à tous*, source d'inspiration pour les délibérations au Sommet planète Terre.

2 BIRD, Statuts, Article I, Objectifs, (16 février 1989), < <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEIL/EXTN/EXTABTUSFRENCH/0,,contentMDK:20405707~menuPK:2448926~pagePK:64094163~piPK:64094165~theSitePK:328614~isCURL:-isCURL:Y,00.html> >.

3 Pour plus de détails sur l'Indice de Capacités de Base, voir pages 45 à 49 de ce rapport.

avancée. Sur cette période, les progrès de la première décennie furent meilleurs que ceux de la deuxième, puisque l'indice augmenta de quatre points entre 1990 et 2000, et d'à peine trois points entre 2000 et 2010. Cette tendance est à l'opposé de celle que montrèrent le commerce et les revenus, car tous les deux ont augmenté plus rapidement après l'an 2000 qu'au cours de la décennie précédente (voir le graphique). Cette décélération du progrès dans les indicateurs sociaux au tournant du nouveau siècle et en dépit de la croissance soutenue de l'économie mondiale et des engagements mondiaux pour accélérer le progrès social et atteindre les ODM ne laisse pas de surprendre.

Cette situation ne peut qu'empirer dans la mesure où la plupart des pays développés affrontent une grave crise financière et économique qui s'est propagée à travers le monde. Des politiques fiscales d'austérité comprimant le budget social ont été mises en œuvre au début dans les pays affectés par les dettes, et elles se disséminent à présent jusque dans des pays qui n'ont pas de problèmes de dettes ou de déficit fiscal. D'après une analyse de la division des Politiques et de la Planification de l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, sur l'ensemble des 128 pays en développement relevés, plus de 90 mirent en œuvre des mesures d'austérité en 2011, ou prévoyaient de les mettre en œuvre en 2012. Dans au moins quatre d'entre eux, la compression a été considérée « excessive », les dépenses ayant été réduites en dessous des niveaux préalables à la crise. Ceci aura un impact direct sur le bien-être des enfants et de leurs familles.

Il est évident que le mauvais résultat des indicateurs sociaux, malgré les tendances positives que montre l'économie, se doit à l'inégalité qui croît au sein des pays et entre eux. D'après un exemplaire de septembre 2011 de « Finances et développement », une publication du Fonds monétaire international : « En 2010, le revenu réel par habitant avait progressé de 65 % par rapport aux années 80 aux États-Unis et de 77 % au Royaume-Uni. Sur la même période, le coefficient de Gini est passé de 35 à 40 points ou plus aux États-Unis et de 30 à 37 points au Royaume-Uni. Ces hausses traduisent une évolution nettement défavorable de la répartition des revenus. Globalement, entre le milieu des années 80 et le milieu de la première décennie 2000, les inégalités se sont aggravées dans seize des vingt pays riches de l'OCDE ». Le coefficient de Gini est l'indicateur d'inégalité le plus utilisé, et il varie entre 0, quand tous ont des revenus égaux, et 1, quand une seule personne reçoit toute la richesse d'une société. Le Brésil est l'un des rares pays où les inégalités ont diminué au cours des dix dernières années, passant de plus de 60 points à presque 55 points. Le monde dans son ensemble est plus inégal que n'importe quel pays, avec un Gini de presque 70.

De cette façon, des chiffres fiables démontrent que la prospérité ne « ruisselle » pas. Il paraissait logique de penser que la croissance économique profitait aux pauvres, que lorsque la marée montait tous les bateaux flottaient, ou qu'il fallait agrandir le gâteau pour pouvoir le partager, mais ces ten-

dances des indicateurs sociaux semblent prouver le contraire. Et de nombreux membres du réseau Social Watch dans le monde entier pensent exactement pareil.

La croissance à tout prix

La croissance économique est une priorité de tous les gouvernements. Certains la considèrent comme une priorité fondamentale de leurs politiques parce que la croissance a été très ralentie ou qu'elle a même chuté lors de la crise mondiale qui a débuté en 2008. D'autres, y compris certains pays d'Afrique comme la Zambie ou le Cameroun, ont une croissance abondante grâce à la hausse des prix des produits de base. Mais elle ne profite pas à la majorité de la population. En Zambie et au Mozambique, ainsi que dans des pays aussi différents que l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Bolivie, le Chili, l'Équateur et le Vietnam, les industries extractives sont le principal moteur de la croissance. Afin d'attirer les investisseurs, ceux-ci ont été exonérés des exigences requises pour la sécurité de la rendement se soldent par une dégradation environnementale sans avantages sociaux en retour. La description de la situation au Vietnam se répète dans d'autres pays, aux quatre coins du monde : « La croissance économique rapide qu'a connue le Vietnam a un effet certain sur l'environnement, malgré une législation forte visant à protéger l'environnement, son application est souvent faible ».

« À mesure que l'économie, la population et l'urbanisation se développent », poursuit le rapport du Vietnam, « les principales menaces pour l'environnement sont entre autres la surexploitation des forêts, la perte des terres cultivables, la pollution de l'eau et de l'air, l'érosion des sols due à des conditions d'utilisation non durables, la perte de la biodiversité par l'action des braconniers dans les parcs nationaux et autres facteurs comme la dégradation du littoral et l'impact environnemental des mines ».

La même chose a lieu dans d'autres contrées. En Thaïlande, par exemple, les efforts incessants menés pour croître économiquement ont fait que dans les hameaux on assiste à un glissement de l'agriculture de subsistance à un intérêt croissant pour le rendement monétaire. De sorte que les Thaïlandais affrontent désormais « la rapide dégradation des ressources marines et côtières et les diverses conséquences de l'urbanisation et du développement de l'industrie et du tourisme ».

Et au Mozambique : « Les bénéficiaires de la croissance économique n'ont héu aucune retombée sur les personnes le plus dans le besoin alors que les pauvres le soagent plus en plus ».

Il ne faut pas s'étonner que les membres du réseau soient inquiets. En Argentine, par exemple, ils trouvent « paradoxal » que l'on encourage les investissements « à tout prix » pour assurer la croissance et qu'à la fois on approuve des politiques de protection de l'environnement. Les membres du réseau en Finlande vont même au-delà et suggèrent que : « cela nécessite un franc débat sur les questions fondamentales du bien-être, l'égalité et le développement, y compris la nécessité d'abandonner la quête constante de la croissance matérielle ».

En dépit de toutes les théories et de tous les modèles, c'est à cause de l'inégalité que la pauvreté ne recule pas, ou qu'elle le fait mais très lentement, même dans les pays à forte croissance économique. En conférant davantage de droits aux grandes entreprises sans les obligations correspondantes, la mondialisation a exacerbé les inégalités au sein des pays et aussi entre eux.

L'inégalité est la préoccupation prépondérante qui ressort des rapports de la Hongrie et de la République dominicaine, mais ce même problème apparaît dans la plupart des exposés nationaux de ce rapport mondial de Social Watch 2012. Tant dans les pays riches que dans les pauvres, seule une toute petite minorité a tiré profit de l'excellent rendement économique du monde jusqu'à la crise financière de 2008. Et ce jour-là, on a demandé à ceux qui n'avaient tiré aucun profit de l'essor d'aider à payer le sauvetage financier des banques des pays les plus riches, qui étaient devenus « trop grosses pour faire faillite ».

Comme on pouvait s'y attendre, le problème de la crise économique et de ses coûts sociaux et environnementaux est le sujet principal de la plupart des rapports européens, en particulier ceux de la République tchèque, de la Pologne et de la Slovaquie.

La croissance économique exige de l'énergie et l'énergie est au centre de nombreux problèmes dénoncés par les coalitions nationales de Social Watch. On identifie l'extraction du pétrole avec la pollution, mais différents témoignages suggèrent que des sources d'énergie dites « plus propres », telles que les barrages hydroélectriques, sont également problématiques.

En Malaisie, où l'objectif national officiel est d'atteindre le rang de pays développé à l'horizon 2020, toute une zone de forêt tropicale se retrouve enfouie sous les eaux et au moins 15 communautés ont été déplacées pour construire un gigantesque barrage hydroélectrique. Les membres du réseau en Malaisie considèrent cette politique non durable et « irresponsable », et mettent aussi en garde contre la « perte d'espèces endémiques et l'augmentation du mécontentement social ». Au Brésil et au Mexique, on travaille à la planification et à la construction d'immenses mégaprojets hydroélectriques. Au Cameroun, la presse de Lomé-Pangar déplacera des milliers de personnes et détruira un des écosystèmes les plus riches du monde.

Les biocarburants, généralement considérés « verts », sont une cause importante de détérioration environnementale en Colombie, où le gouvernement soutient la monoculture agroindustrielle (source de biocarburants) qui pousse des populations entières de petits agriculteurs à se déplacer. Et le comble, c'est que cette situation n'est même pas due à la demande locale, mais qu'elle répond aux besoins des États-Unis, subventionnés par des prêts de banques multilatérales de développement.

Au Guatemala la monoculture est celle de la canne à sucre, source également très importante de biocarburant, et son exploitation industrielle a mené elle aussi à des déplacements de population, à des violations des droits humains et à la déforestation.

Au Nicaragua, c'est le café qui est coupable. Le pays dépend de son exportation pour obtenir des devises et le développement de cette culture est en train d'épuiser la fertilité des sols, de polluer les ressources d'eau et de pousser à la déforestation, tandis que les paysans finissent par être déplacés des terres qu'ils occupent depuis toujours.

À Sri Lanka la déforestation est une autre conséquence du conflit armé ; et en Centrafrique on a constaté la perte de 30.000 hectares de forêts vierges tropicales obéissant à la pression exercée par les agriculteurs, eux-mêmes pressés par les sécheresses dans les régions du nord, du nord-est et de l'est, naguère célèbres pour leur production agricole.

La désertification revient sans cesse dans les rapports comme un problème crucial, tout particulièrement en Afrique. Au Nigeria presque 30.000 hectares de terre cultivable disparaissent chaque année en raison de l'avancée du désert due aux sécheresses, de la surexploitation humaine, d'un pacage intensif et de l'irrigation insuffisante, des pratiques nées des conditions socioéconomiques extrêmement dures dans lesquelles vit la population.

Les changements climatiques sont aussi la cause principale de la catastrophe inverse, les inondations effroyables qui dévastèrent l'Amérique centrale en 2011 et le Bénin en 2008 et en 2010, détruisant les récoltes et apportant le choléra, la méningite et la fièvre jaune.

Au Ghana, les membres du réseau décrivent l'impact climatique comme : « climat plus torride, réduction ou augmentation des pluies saisonnières, changements dans les modèles de pluie, inondations, houle, raz de marée et une hausse du niveau de la mer qui provoque des inondations et l'érosion côtière. Il résulte de tout cela une baisse de la sécurité alimentaire, l'augmentation de la transmission de maladies propagées par l'eau, d'importantes pertes économiques dues à la crise climatique et le déplacement de la population ».

Même les gouvernements qui étaient les premiers à admettre le problème ont du mal à suivre des politiques cohérentes. La Bolivie, chef de file des pays en développement dans la lutte contre les variations climatiques, dépend fortement de la production du pétrole et du gaz pour financer ses stratégies contre la pauvreté. En Allemagne, dans le cadre des stratégies visant à endiguer la crise financière européenne, l'aide destinée à l'énergie solaire diminue, et le poste de compensation économique alloué aux pays affectés par les changements climatiques a disparu du budget pour 2011.

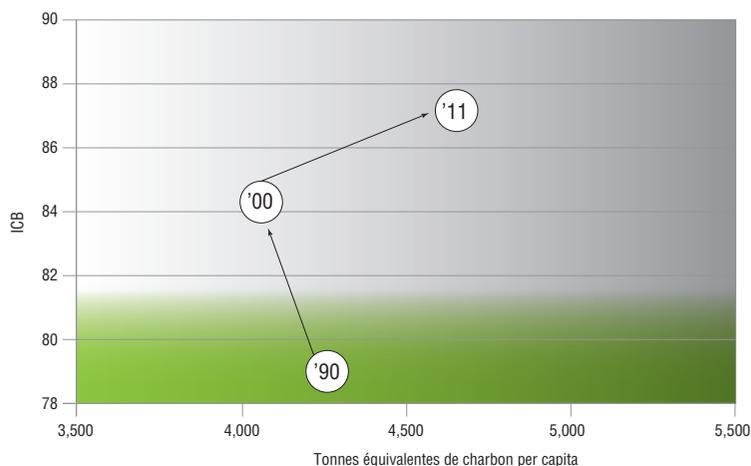
Carbone et espace

Le Bangladesh est l'un des pays les plus touchés par les changements climatiques. Les précipitations et les inondations provoquent déjà là-bas une pénurie alimentaire et des millions de personnes risquent de devenir des « migrants climatiques ».

Paradoxalement, le Bangladesh est un des pays qui a le moins contribué au problème, car ses émissions de carbone *per capita* se situent parmi les plus faibles du monde.

FIGURE 2

Moyenne mondiale d'émissions de CO₂ issues de carburants fossiles et l'Indice des Capacités de Base



Le graphique de la page 46 montre, précisément, la classification des pays en fonction des émissions de CO₂ issues de carburants fossiles sur son axe horizontal, et de leur Indice de Capacités de bases sur son axe vertical.

Ce graphique montre qu'alors que 13 % de la population produit 50 % des émissions de carbone, 45 pays, dont la population globale regroupe 1,2 milliard de personnes, ont pu atteindre de meilleurs indicateurs sociaux que la moyenne mondiale, tout en *apita* des émissions de CO₂ *per capita* issues de carburants fossiles inférieures à la moyenne mondiale. Aucun d'entre eux n'est classé dans la frange des « haut revenu ». Néanmoins, les membres de ce groupe des « propres et vertueux » ne reçoivent aucune reconnaissance ni de compensation pour ce succès. Au contraire, comme d'autres pays aux revenus moyens et comme ceux que l'on considère « moins avancés », l'espace qu'ils réservent au choix de leurs politiques nationales pour obtenir un développement durable se trouve souvent comprimé par des demandes extérieures, par des conditions et des impositions qui les poussent à prendre des mesures telles que la réduction des taxes fiscales de la dépenses en services sociaux.

Le graphique prouve aussi qu'une avancée plus importante dans les indicateurs sociaux n'a pas de rapport direct avec les émissions de CO₂. Avec des émissions de gaz carbonique de trois tonnes par habitant et par an, le Costa Rica et l'Uruguay ont réussi à réduire leur taux de mortalité infantile au même niveau qu'un pays qui émet 20 tonnes par an : Les États-Unis. En même temps et avec un même niveau d'émissions que la Norvège, l'Afrique du Sud a des indicateurs sociaux analogues à ceux de l'Indonésie, qui consomme cinq fois moins de carburants fossiles.

Entre 1990 et 2000 l'indice mondial des capacités de base s'est amélioré de cinq points (passant de

79 à 84) alors qu'en réalité les émissions *mondipita* de CO₂ *per capita* issues de carburants fossiles ont diminué, passant de 4,3 à 4,1 tonnes équivalentes de charbon. Au cours de la première décennie du XXI^e siècle, les émissions mondiales de CO₂ sont montées à 4,6 tonnes per capita mais les indicateurs sociaux n'ont progressé que de trois points. La quantité des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, responsables du réchauffement mondial, a enregistré un chiffre record en 2010, et le taux de croissance s'est accéléré, d'après l'information fournie par l'Organisation météorologique mondiale. Les scientifiques attribuent l'augmentation constante des niveaux de gaz carbonique, responsable des deux tiers du réchauffement mondial, à la combustion des carburants fossiles, à la déforestation et aux changements dans l'utilisation des terres.

Les pays dont les émissions de CO₂ sont très en dessous des moyennes mondiales et qui ont une classification basse dans les indicateurs sociaux soutiennent qu'ils ont besoin de plus d'« espace » pour produire plus d'émissions et assurer ainsi l'amélioration du bien-être de leurs habitants. L'argument est solide, principalement parce que les pays de l'OCDE ont déjà utilisé plus que la juste part qui leur revient de l'« espace atmosphérique » pour les émissions. Cependant, l'évidence empirique prouve que certains pays ont réussi à ramener leurs indicateurs sociaux à des niveaux comparables à la moyenne des pays de l'OCDE tout en produisant moins d'émissions que la moyenne mondiale. Mais d'un autre côté aussi, les membres de l'OCDE non seulement consomment bien davantage que la moyenne mondiale, mais ils ont contribué historiquement à l'accumulation de gaz à effet de serre dans l'atmosphère et ils ont donc déjà épuisé leur part de l'espace.

Si l'obtention des niveaux de dignité concernant la jouissance des droits sociaux, économiques et

culturels est compatible avec la durabilité et qu'on peut l'obtenir avec les ressources existantes, ne pas le faire est non seulement un manque d'éthique mais aussi une menace pour le système mondial, que l'on juge chaque fois plus injuste et inéquitable, qui est conçu pour créer de plus en plus d'inégalités, et par conséquent illégitime.

Les droits en tant que fondement du développement durable

Quand les droits civils et politiques brillent par leur absence, la société civile ne peut pas s'organiser de façon pacifique, les personnes n'arrivent pas à faire entendre leur voix et les politiques gouvernementales s'étiolent. En Érythrée, « l'enfer de l'Afrique », et en Birmanie, le besoin d'une gouvernance démocratique comme condition *sine qua non* au développement est clairement énoncé, tandis qu'en Palestine il n'y aura évidemment pas de développement possible tant que durera l'occupation étrangère, et au Yémen il est clair que « *le pays pourra difficilement avancer vers un développement durable tant que sa situation actuelle – menace de guerre civile, de famine ou de catastrophe sociale – continuera* ». Cependant, la société civile est singulièrement résistante et fait montre de sa créativité à la moindre occasion. En Irak les manifestations qui ont secoué le pays en février 2011 pour réclamer l'éradication de la pauvreté, du chômage et de la corruption, montrent bien que les citoyens irakiens commencent à assumer un rôle tout nouveau dans une société où naguère la participation démocratique était violemment réprimée, voire même réduite au silence. Bien que le cadre d'insécurité n'ait pas disparu et que les libertés restent très insuffisantes, les organisations de la société civile se développent et jouent un rôle chaque jour plus important dans le développement du pays et participent activement à la révolte démocratique régionale du « printemps arabe ».

Au Kenya, après bien des années de lutte pour obtenir une souveraineté et une citoyenneté véritables, les citoyens sont enfin parvenus à négocier une Constitution novatrice en 2010. Son approche des droits fondamentaux, axée sur la participation et la responsabilité envers les citoyens, sert de base pour définir le rôle de l'État comme un élément clé de la construction d'une économie capable de tenir la promesse d'équité et de droits sociaux et économiques indispensables. La nouvelle Constitution représente également une avancée en termes d'environnement, car elle établit le droit de tous les Kenyans à un environnement propre et sain.

En Bolivie et en Équateur, des processus de réforme constitutionnelle soutenus par une ample majorité ont renforcé les droits des peuples autochtones et au lieu de parler de « développement durable » ils ont puisé dans leur propre culture pour consacrer dans la Constitution les droits de la *Pachamama* (la Terre Mère). Néanmoins, comme l'expliquent les membres de notre réseau, une lutte constante est nécessaire pour défendre ces droits contre les dévastations occasionnées par l'éternelle recherche de croissance économique. Les questions environnementales ont occupé une place de choix dans la lutte de la Bulgarie

ÉCOLOGIE ET ÉCONOMIE

Il existe deux sciences modernes dont le nom contient le mot grec *oikos* (maison). L'*écologie* est la science qui étudie des relations des êtres vivants entre eux et envers leur environnement. L'écologie peut fixer les limites au-dessus desquelles une activité donnée peut causer des dommages irréversibles. La science qui s'occupe de la relation entre les ressources limitées et les désirs illimités des êtres humains, c'est l'*économie*. En 1932 Lionel Robbins définit l'économie comme étant « la science qui étudie le comportement humain en tant que relation entre les fins et les moyens rares à usage alternatif ».

Le concept des limites n'est pas nouveau. La « nouveauté » — et l'urgence — réside dans le fait que les activités humaines ont atteint les limites mondiales et c'est pourquoi des stratégies pactées au niveau mondial sont nécessaires.

pour la démocratie, comme le rappellent les membres du réseau de ce pays. Aujourd'hui, après des années d'apathie croissante, de plus en plus de gens s'impliquent dans les questions environnementales. L'introduction des organismes génétiquement modifiés (OGM) sur le marché et les différentes déficiences dans la mise en œuvre du programme NATURA 2000 pour la conservation des habitats naturels sont devenus les deux sujets centraux des débats politiques et des mobilisations populaires. En Italie, bien que le développement durable n'ait jamais fait partie des priorités du gouvernement de Berlusconi, la société civile a promu des référendums (contre le nucléaire, contre la privatisation forcée de l'eau et autres services publics, et contre l'immunité du Premier ministre face à la justice) qui conduisirent aux urnes presque 27 millions d'italiens et qui permirent de pousser le pays dans une direction plus durable.

Dans certains pays, entre autres la Serbie et Le Salvador, des organisations de la société civile élèvent leurs voix pour soutenir les politiques de développement durable qu'elles ont contribué à formuler à travers des consultations publiques. Pourtant, le succès n'est pas gagné, car il dépend « de la mise en œuvre, du suivi et de l'exécution, de la sensibilisation et de l'obtention du soutien politique ».

Développement durable : des objectifs ou des droits ?

Grâce à son suivi de la lutte contre la pauvreté et des stratégies de développement à l'échelon national et international, Social Watch a constaté, comme nous l'avons résumé plus haut, qu'il n'existe pas de corrélation entre les indicateurs économiques et ceux du bien-être social. Il est donc urgent de revoir les stratégies économiques pour atteindre les objectifs du développement durable convenus au niveau international et arriver à ce que les droits humains soient une réalité pour tous.

Lors du Sommet planète Terre, les leaders du monde ont déclaré : « la cause principale de la dégradation continue de l'environnement mondial est un schéma de consommation et de production non viable, notamment dans les pays industrialisés, qui [...] aggrave la pauvreté et les déséquilibres ». C'est aussi vrai aujourd'hui que cela l'était en 1992.

Les biens publics mondiaux ne peuvent pas être fournis par un seul État agissant isolément, et ils incluent la conservation de la vie assurée par les fonctions de l'atmosphère et des océans (menacées par les changements climatiques mondiaux) ou la fiabilité et la stabilité du système financier mondial, indispensable au commerce et au développement mais qui est menacée par la spéculation incontrôlée, par la volatilité des devises et par la crise de la dette. L'impossibilité d'offrir ces biens publics affecte les moyens de subsistance de millions de personnes dans le monde et elle met en péril le seul bien public qui inspira la création des Nations Unies : la paix mondiale.

En outre, malgré les recommandations du Sommet planète Terre pour élaborer des indicateurs de développement durable et en dépit du travail accompli depuis lors à ce sujet, la communauté internationale ne dispose toujours pas des indicateurs convenus pour mesurer la durabilité des biens publics qu'elle doit surveiller.

Le rapport de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi⁴ insinue clairement que les indicateurs du bien-être et de la durabilité sont de nature différente et elle les compare au tableau de bord d'une voiture, qui indique la vitesse et le niveau de carburant séparément. L'un renseigne sur le temps qu'il faut pour arriver à une destination prévue et l'autre indique une ressource nécessaire que l'on consomme et qui peut manquer avant d'arriver à destination.

Le cadre des droits humains fixe des objectifs clairs pour les indicateurs de bien-être. Les droits à l'alimentation, à la santé et à l'éducation supposent d'obtenir obligatoirement la scolarisation de tous les enfants, la réduction de la mortalité infantile à moins de 10 pour 1000 enfants nés vivants (tout chiffre de mortalité supérieur étant associé à la sous-alimentation et à la pauvreté), l'assistance de tous les accouchements par un personnel qualifié, l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement et même l'accès universel aux services téléphoniques

4 Rapport de la Commission sur la Mesure de la performance économique et du progrès social, 2009. Disponible sur : http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_francais.pdf

et à l'Internet⁵. Les six premiers objectifs des OMD peuvent être interprétés foncièrement comme un appel au respect des droits qui existent en vertu du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (les DESC). Et les droits humains exigent le respect d'autres objectifs qui ne sont pas inclus dans les OMD, comme le droit à la sécurité sociale (article 22 de la Déclaration Universelle), que l'on reconnaît aujourd'hui comme étant la base d'un « socle social minimum ».

Le discours sur le développement national et international ne devrait pas porter sur le choix des objectifs à rendre prioritaires, car ils ont tous été déjà convenus, mais sur la date à laquelle ils devront être atteints. D'après le Pacte relatif aux DESC, la réalisation de ces droits est une responsabilité de chaque gouvernement « tant par son effort propre que par l'assistance et la coopération internationales, notamment sur les plans économique et technique, au maximum de ses ressources disponibles ». La priorisation du « maximum de ressources disponibles » s'applique aussi à l'aide internationale. Pour pouvoir surveiller l'utilisation efficace du maximum de ressources disponibles (y compris celles qui proviennent de la coopération internationale) il faudrait renforcer le mécanisme de l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme. En outre, il faudrait ratifier le Protocole facultatif au Pacte international relatif aux DESC, afin que les citoyens puissent réclamer leurs droits devant la justice, et exiger si besoin est que les agences bilatérales et multilatérales de développement assument leur responsabilité pour les impacts créés sur les droits humains.

En revanche, les indicateurs de la durabilité se réfèrent à l'épuisement de certains stocks ou biens non renouvelables. Quand ils s'inscrivent dans le patrimoine naturel de l'humanité, des accords internationaux sont nécessaires pour en assurer la durabilité. Contrairement au bien-être humain que l'on peut formuler en termes d'objectifs, il faut aborder la durabilité en termes de **limites**. Les limites peuvent supposer l'interdiction absolue de certaines activités, par exemple l'interdiction de chasser la baleine ou d'émettre des gaz qui épuisent l'ozone (Protocole de Montréal), ou elles peuvent établir des quotas pour garantir que certaines ressources ne s'épuisent pas, et les assigner aux acteurs économiques au moyen de mécanismes propres au marché ou hors-marché respectant les principes d'équité et de solidarité.

Il faut travailler davantage au niveau international, par exemple en ce qui concerne la pêche, pour éviter un plus grand appauvrissement des espèces indispensables à l'alimentation de millions de personnes. Mais on a surtout besoin d'un accord ambiteux pour une deuxième période d'engagement du Protocole de Kyoto, qui limite l'augmentation de la

température à bien moins de 1,5⁹ de façon à éviter un changement climatique catastrophique et d'assurer que la réduction radicale des émissions sera partagée équitablement, en fonction des responsabilités communes mais différenciées et de la responsabilité historique.

Toute formulation d'« objectifs de développement durable » qui ne prévoit pas de cibles adéquates sur les changements climatiques ou qui néglige d'aborder les aspects des droits humains et de durabilité de façon simultanée et équilibrée, risque de faire capoter le programme du développement durable sans avantage en contrepartie.

Au lieu d'établir de nouveaux objectifs, ce qu'il faut c'est un système de surveillance et de responsabilisation capable de faire que **tous** les gouvernements, du Nord et du Sud, se soumettent au contrôle de leurs obligations dans le cadre national et de créer **en même temps** le droit de demander de l'aide quand ces obligations nationales sont satisfaites mais que les ressources disponibles restent insuffisantes.

Le principe du « traitement spécial et différenciel » pour les pays en développement est consacré dans les accords de l'OMC pour ces mêmes raisons, mais il est rarement appliqué dans la pratique. Le concept de la « responsabilité historique » mentionné dans le préambule de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques va encore plus loin.

Dans le système actuel du commerce international, quand un pays ne satisfait pas ses obligations, le pays affecté ne peut pas imposer un changement dans les taxes ou les aides qui lui causent un préjudice (car ce serait là une violation de la souveraineté) mais il peut exercer des représailles dans la mesure déterminée par un panel d'arbitres. On peut imaginer une structure analogue dans laquelle un pays qui ne pourrait obtenir à travers « l'aide et la coopération internationale » les ressources supplémentaires dont il a besoin pour s'acquitter de ses obligations de droits humains ; ce pays pourrait être exonéré de ses obligations commerciales et des investissements nécessaires, en augmentant par exemple les taxes qui frappent le commerce international au-delà de ce que prévoient les accords de l'OMC, en imposant des obligations supplémentaires aux investisseurs étrangers sans risquer de poursuites en vertu des accords d'investissement, en reportant les paiements de la dette, ou toute autre mesure qu'il jugerait nécessaire. Ces formules d'arbitrage ne sont pas très différentes de celles qui sont proposées pour les pays qui ont du mal à affronter les paiements de leur dette externe.

De fait, l'ex-Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, avait déjà énoncé ce principe dans son rapport de 2005, « Dans une liberté plus grande », lorsqu'il proposait de redéfinir l'endettement tolérable comme le niveau d'endettement qui permet à

un pays d'atteindre les OMD avec l'assurance que les ratios d'endettement n'auront pas augmenté en 2015.

L'aide financière et technique n'est qu'un aspect des obligations des pays développés (et de tous les pays d'ailleurs, même de ceux qui ont un revenu moyen, lorsqu'ils ont atteint un niveau de réalisation des obligations acceptable en matière de DESC). Les pays ont également la responsabilité internationale collective d'assurer que la gouvernance de l'économie mondiale est conforme aux Droits humains. Le Cambodge, par exemple, reçoit actuellement au alentours de 700 millions d'USD par an en APD, mais il a accumulé un stock de 2,5 milliards d'USD au cours des dernières années, la plupart en Bons du Trésor nord-américains, ce qui signifie qu'un PMA fait un crédit souple à un des pays les plus riches du monde.

Peut-on pour autant accuser le Gouvernement du Cambodge de dévier des ressources très précieuses au lieu de les destiner aux services sociaux essentiels ? Même si cette description correspond effectivement à la réalité, ces stocks sont nécessaires pour se garantir es risques autrement plus importants issus de la spéculation et de la volatilité financière. Les gouvernements du G7 et peut-être même du G20 sont bien plus fautifs d'avoir créé ces risques en libéralisant les flux financiers et en assouplissant les règles du secteur financier. En n'assumant pas leur engagement de créer un système financier mondial durable, les pays les plus puissants empêchent aussi que les gouvernements des pays pauvres utilisent les ressources disponibles de façon appropriée.

De nouveaux droits et des mécanismes institutionnels doivent être mis en place en matière de durabilité. Le Groupe de Réflexion de la société civile sur le développement durable, constitué par des membres de Social Watch, du Friedrich Ebert Stiftung, de Terre des hommes et de Global Policy Forum, a identifié ce déficit de façon incisive et il propose de reconnaître explicitement les droits des générations à venir et les mécanismes destinés à les défendre (cf. pages 9-16 de ce rapport).

Ce « droit à un avenir » est la tâche la plus urgente aujourd'hui. Ce qui est en jeu, c'est la nature, certes, mais ce sont aussi nos petits-enfants et notre propre dignité, les attentes de 99 % des 7 milliards d'hommes et de femmes du monde, et de filles et de garçons à qui l'on promettrait il y a vingt ans un monde durable, et qui ont vu en revanche leurs espoirs se convertir en jetons d'un casino financier mondial sur lequel ils n'ont aucun contrôle.

Les citoyens du monde entier réclament un changement, et ce rapport est juste un moyen supplémentaire de faire entendre leurs voix. Le message ne peut être plus clair : les personnes ont droit à un avenir, et cet avenir commence aujourd'hui même. ■

5 Article 19 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de divulguer, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.